

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Finances

SOUS DOMAINE :
Subventions

OBJET :
Demande de
subvention -
Aménagement
avenue Nelly OLIN

Le nombre de
conseillers municipaux
en exercice est de 23.

CONVOCATION ET
AFFICHAGE DU CM
EN DATE DU
13/10/2023



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2023/75

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 19 octobre 2023.
Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE
Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

Présents : M. DELFOUR Grégory, M. BERTO David, Mme GONNOT Betty, Mme
MEILLIERE Peggy, Mme BONHOMME Mireille, M. BOUTET Jean-Marc, Mme
ALVAREZ Nathalie, Mme TIXIER Sandrine, M. BORSNAK Philippe, Mme REY
Céline, Mme LESCURE Virginie, M. POCIELLO Jacques, Mme POCIELLO Sandy,
Mme BOUCAUX Gaëlle, M. FOURMOND Yoann.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

M. TOMAS Eric.
M. MAUGARD Martial.
M. COMBES Romain, procuration à Mme MEILLIERE Peggy.
M. ROQUES Alain, procuration à Mme GONNOT Betty.
Mme PEROZENI Denise, procuration à M. DELFOUR Grégory.
Mme DONAT Laura, procuration à M. BERTO David.
M. BENAVENT Jean-Manuel, procuration à M. POCIELLO Jacques.

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire rappelle la délibération du 28/06/2023 relative aux demandes de
subvention pour les travaux d'aménagement de l'avenue Nelly OLIN.

M. le Maire propose d'actualiser le plan de financement afin de prendre en compte
notamment les coûts actualisés des travaux réalisés par le SYADEN.

Il convient également de solliciter l'aide du Département de l'Aude dans le cadre de
l'aide aux communes en complément de l'aide déjà sollicitée au titre des travaux de
désimperméabilisation.

Le montant total des travaux est actualisé à 1 425 883.50 € HT correspondant à

- Travaux : 1 169 071.92 €
- Travaux SYADEN (éclairage – ICPE) : 215 617 €
- Maîtrise d'œuvre : 41 194.58 €

M. le Maire propose aux membres du Conseil de solliciter l'aide de l'Etat, de
l'Agence de l'Eau et du Département pour la réalisation de cette opération.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Etat :	DETR 2023 (attribué)	140 980 €
	DETR 2024 (20 % deuxième tranche)	144 196 €
Agence de l'Eau :		212 525 €
Département de l'Aude (désimperméabilisation)		127 515 €
Département de l'Aude (aide aux communes)		142 588 €
Commune :		658 079,50 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Valide le plan de financement actualisé prévisionnel de cette opération.

Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de tout organisme des subventions pour ce projet.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le Secrétaire

Le Maire,

Philippe BORSNAK



Grégory DELFOUR